



Marque déposée à l'INPI  
Numéro national 073508283

La charte "**DOMING SYSTEM**" est l'aboutissement d'une démarche rigoureuse, ayant pour objectif de vous apporter la meilleure qualité pour la réalisation de vos dômes.

- 1** - Disposer d'une organisation technique dédiée au doming et adaptée en permanence à l'évolution des technologies.
- 2** - S'équiper d'outils de maintenance et de gestion conformes à l'évolution des technologies.
- 3** - Valider la qualité et les techniques d'impression en fonction des usages.
- 4** - Préconiser les produits adhésifs en fonction de l'utilisation finale : tack initial (pégosité), adhérence, épaisseur, poids, résistance à la traction, allongement à la rupture.
- 5** - Contrôler le matériel de découpe et la forme finale en fonction des dimensions initiales.
- 6** - Valider le choix et la qualité de la résine avant et après le dépôt selon les critères suivants :
  - utilisation finale
  - épaisseur
  - dureté (shore)
  - brillance
  - anti-jaunissement (tenue aux UV)
  - précision du dépôt
  - transparence
  - séchage
  - rendu du visuel
- 7** - Respecter les normes environnementales.

*Pour des dômes de qualité, nous nous engageons.*

Président  
Guillaume TRANTOUL

